

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt du dossier

Refusé apprentissage

Refusé classique

Entretien apprentissage

Entretien classique

Accepté apprentissage

Accepté classique

Dossier de candidature en 1^{ère} année de master (M1)

MIAGE, agilité des SI et e-business

Formation par alternance ou par la voie classique

Collez ici votre
photo (récente)

IMPORTANT : veuillez respecter les consignes données dans les notes (fin du dossier)

Si ma candidature n'est pas retenue en M1, je souhaite qu'elle soit examinée pour l'admission en L3 ¹

Je suis candidat[e] en ² :

apprentissage seulement, classique seulement, apprentissage et classique

J'ai, dans le passé, déjà déposé un dossier de candidature en licence ou master MIAGE à Nanterre ³.

NOM : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Nationalité : _____ Numéro CEF ⁴ : _____

Adresse permanente ⁵ : _____

Je ne pourrai pas être en France le jour de l'entretien de sélection.

Raison de cette absence ⁶ : _____

Numéros de téléphone ⁷ : _____

Email ⁸ : _____

Diplôme en préparation pendant l'année universitaire en cours ⁹ : _____

Baccalauréat ou titre équivalent :

Année	Série (ou titre équivalent)	Académie ou pays	Mention

Diplômes déjà obtenus depuis le bac ¹⁰ : _____

Etudes poursuivies depuis le baccalauréat :

	Etablissement fréquenté	Etudes poursuivies	Diplôme obtenu
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			
2005-2006			
Avant			

Autres candidatures ¹¹ :

Connaissances ¹² :

	Mauvais	Faible	Moyen	Bon	Très bon
Programmation					
Systèmes d'exploitation Architecture des ordinateurs Réseaux					
Analyse et conception des systèmes d'information					
Fichiers et bases de données					
Mathématiques et statistiques					
Gestion					
Expression et communication					

Langue anglaise ¹³ : _____

Langages de programmation ¹⁴ : C C++ Java

Autres langages pratiqués : _____

Systèmes d'exploitation ¹⁵ : Windows Unix

Pratique d'un AGL ¹⁶ : _____

Autres connaissances informatiques : _____

Connaissance de l'entreprise ¹⁷ : _____

Si vous êtes candidat[e] pour la filière « apprentissage », avez-vous déjà des contacts avec une entreprise d'accueil et laquelle ¹⁸? _____

Comment avez-vous appris l'existence de la MIAGE de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense ¹⁹ ? _____

Pièces à fournir ²⁰

1. Dossier de candidature, daté et signé
2. Curriculum vitae (en deux exemplaires)
3. Lettre de motivation
4. Photocopie du baccalauréat ou du diplôme admis en équivalence
5. Relevé des notes obtenues au baccalauréat
6. Relevés des notes obtenues depuis le baccalauréat (toutes les années)
7. Photocopie d'une pièce d'identité
8. 4 timbres
9. Une photo (en plus de celle collée sur la première page du dossier)
10. Autorisation de travail (pour les candidats étrangers désirant suivre la formation par apprentissage)

Je certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des recommandations faites dans ce dossier et des informations publiées sur le site de la formation.

Date et signature :

RETOUR DU DOSSIER Secrétariat MIAGE – UFR SEGMI Université Paris Ouest Nanterre La Défense 200 avenue de la République 92001 Nanterre CEDEX	INFORMATIONS http://miage.u-paris10.fr iup-miage@u-paris10.fr
--	--

1 A LIRE ATTENTIVEMENT POUR REMPLIR CE DOSSIER

————— Tous les ans nous recevons des dossiers qui ne peuvent pas être acceptés parce que le candidat n'a pas un diplôme accepté en équivalence pour la rentrée en master (à Nanterre ; c'est variable d'une formation à l'autre), ou parce qu'il n'a pas les connaissances nécessaires pour suivre un master dans de bonnes conditions. Parmi eux un certain nombre ont accepté de faire une année de L3 et de se trouver ainsi dans les meilleures conditions pour le master.

Si vous cochez cette case et que le jury de sélection ne retient pas votre dossier, il le transmettra au jury de sélection de L3. Cela n'influera pas sur sa décision pour l'admission en master.

2 Barrez les mentions inutiles.

Si votre candidature n'est pas retenue pour la formation par apprentissage, elle ne sera pas examinée pour la filière classique si vous avez choisi « apprentissage seulement ».

3 Si vous avez déposé un dossier de candidature dans l'une de nos filières (licence ou master MIAGE) dans le passé, merci de cocher cette case, cela facilitera le travail du secrétariat.

4 Si vous n'êtes pas de nationalité française, et ne résidez pas déjà en France, cette rubrique vous concerne.

Il est possible que votre venue soit liée à l'obtention d'un visa de longue durée (portant la mention « étudiant ») nécessaire pour l'obtention d'une carte de séjour. Vous devez vous renseigner auprès du consulat de France dans votre pays pour savoir si c'est le cas.

Si un Centre pour les études en France (CEF) existe dans votre pays, vous devez vous y inscrire pour suivre une procédure indispensable à l'obtention d'un visa. Cette procédure est indépendante de la procédure de sélection organisée par les filières MIAGE de notre université. Vous devez suivre ces deux procédures et commencer la procédure CEF avant la nôtre. Attention : la procédure CEF peut être longue, vous devez la commencer dès que possible.

Si vous êtes concerné[e] par la procédure CEF, vous devez inscrire ici votre numéro de dossier CEF qui vous a été attribué, et préciser à quel stade de la procédure vous en êtes (dossier déposé, rendez-vous pris, etc.)

Vous trouverez des informations importantes sur le site de Campus France : www.campusfrance.org

La liste des pays concernés au 1^{er} janvier 2009 est la suivante : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Corée du sud, Côte d'Ivoire, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, République Tchèque, Russie, Sénégal, Syrie, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Cette liste est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être modifiée. C'est à vous de faire le nécessaire pour entreprendre les formalités en temps voulu.

5 Vous devez indiquer l'adresse de votre lieu de résidence habituelle ; c'est là que vous seront envoyées les confirmations des **décisions du comité de sélection**.

Ces décisions seront également publiées sur le site de la MIAGE : <http://miage.u-paris10.fr/>

Vous devez consulter ces publications, surtout si l'acheminement du courrier à votre lieu de résidence est susceptible de prendre du retard. Le fait que la lettre ne soit pas arrivée n'est pas une excuse pour ne pas être présent à l'entretien dès lors que la convocation a été publiée sur notre site.

6 La présence à Nanterre pour l'entretien de sélection est indispensable. Toutefois si vous êtes dans l'impossibilité de venir, le jury de sélection peut essayer de vous contacter pour que cet entretien se passe par téléphone. Cette possibilité ne concerne pas les candidatures pour la filière apprentissage pour qui la présence physique à l'entretien est obligatoire.

Attention : ceci est une procédure dérogatoire, elle est soumise aux aléas des télécommunications et nous ne pouvons vous garantir qu'elle sera opérationnelle. Aucun recours ne sera possible si elle n'aboutit pas.

Si vous cochez cette case, le jury essaiera de vous contacter au numéro de téléphone que vous indiquez ci-dessous. La date des entretiens est publiée sur le site ; vous devez faire le nécessaire pour pouvoir répondre à notre appel à tout moment. Pour des raisons d'organisation, aucun rendez-vous précis ne peut être donné.

Cas particulier des **stages à l'étranger** : si vous poursuivez vos études en France mais devez faire un stage de fin d'année à l'étranger, le jury peut essayer de vous recevoir avant votre départ ; précisez-le bien dans les raisons de votre absence (en indiquant la date de votre départ et celle de votre retour).

⁷ Pour l'étranger, précisez l'indicatif du pays et le décalage horaire avec la France.

⁸ Nous sommes susceptibles de vous contacter par courrier électronique à l'adresse que vous indiquez, aussi veillez à ce qu'elle soit parfaitement lisible pour être retranscrite sans erreur ; en particulier différenciez bien les points, traits d'union et tirets bas (underscore).

Faites aussi le nécessaire pour consulter régulièrement votre courrier électronique et pour que votre boîte aux lettres ne soit pas pleine.

⁹ Précisez la catégorie, le domaine, la mention, la spécialité, le parcours (s'ils existent) et l'établissement au sein duquel ce diplôme est préparé. Si cet établissement n'est pas une université, précisez s'il s'agit d'un établissement public ou privé et dans ce cas s'il est ou non sous contrat.

Exemples : L2, MMIA, parcours MIAGE, Paris Ouest Nanterre la Défense

DUT, informatique, Paris V

BTS, informatique de gestion, option développeur, lycée Saint-Adjutor de Vernon (établissement privé sous contrat)

Si vous avez interrompu vos études et que vous ne préparez aucun diplôme, indiquez ici le dernier diplôme que vous avez obtenu et qui permet l'inscription dans notre formation ; précisez l'année de son obtention.

¹⁰ N'indiquez que les diplômes que vous avez effectivement obtenus et joignez l'attestation de réussite. Cette rubrique ne concerne ni le baccalauréat, ni le diplôme que vous préparez cette année.

¹¹ Inscrivez ici la liste des autres formations auxquelles vous faites acte de candidature :
— d'abord les formations MIAGE (mention ou parcours dans une mention plus générale) ;

— ensuite les autres formations.

Pour chacune de ces formations, précisez l'année d'études et l'établissement qui propose cette formation.

¹² Pour chacune des matières mentionnées dans le tableau indiquez comment vous évaluez votre niveau de connaissances.

¹³ Précisez si vous pouvez la lire, l'écrire, la parler, la comprendre et soutenir une conversation. La pratique de l'anglais est obligatoire ; les étudiants de master 2 passent le TOEIC à la fin de leur formation (la réussite au TOEIC n'est pas nécessaire pour l'obtention du diplôme de master).

-
- 14 Quels sont les langages de programmation que vous connaissez et pratiquez aisément.
- 15 Connaissez-vous ces systèmes d'exploitation, les utilisez-vous régulièrement ?
- 16 Avez-vous déjà travaillé sur un atelier de génie logiciel et dans l'affirmative, lequel et dans quel contexte (étude, entreprise)?
- 17 Avez-vous déjà travaillé dans une entreprise ? Dans l'affirmative, laquelle et en quelle occasion ? Combien de temps a duré cette expérience ? Quelles étaient vos missions (informatiques seulement) ? Si vous n'avez jamais travaillé en entreprise, quels projets informatiques avez-vous effectués durant vos études.
- 18 En tout état de cause, votre mission et votre entreprise devront être acceptées par notre partenaire : l'AFIA.
- 19 Comment avez-vous appris l'existence de nos formations : forum de poursuite d'études, affichage, Internet (précisez avec quelle recherche), parent ou ami, etc. ?
- 20 La date limite indiquée sur le site doit être impérativement respectée. Il s'agit de la date de réception du dossier à Nanterre et non pas de la date d'envoi.
Si les délais d'acheminement sont importants, vous devez prendre une marge suffisante pour que votre dossier nous arrive avant les sélections.
Si votre dossier arrivait trop tard pour les sélections de juin, vous ne pourriez faire partie que d'une éventuelle seconde sélection au cas où il resterait des places à pourvoir. Si cette éventualité se présentait, cette seconde sélection aurait lieu dans les tout premiers jours du mois de septembre.